

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
**PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt-quatre et le quinze du mois d'octobre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le huit du mois d'octobre 2024, s'est réuni au Palais des Congrès de DIGNE-LES-BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Année 2024
Séance du 15 octobre 2024

N°39

**Objet : Demande de subvention
au Conseil Départemental pour
le fonctionnement du Relais
Petite Enfance**

Est nommé secrétaire de séance : Patrick VIVOS

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARBOUX-TROMEL Corinne (à partir du rapport n°5), ARENA Antoine (jusqu'au rapport n°27), AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BELMONTE Sylvie, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOURJAC Bruno, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles, COCHET Brigitte, COMTE Jean-Paul, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean-Paul, DE SOUZA Benoit, DOMINICI Pascale, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HONNORAT Michèle, JOUVES Marc, KUHN Francis, MOLINARI Frédéric, MULLER Emmanuel (jusqu'au rapport n° 35), OBELISCO Francine, PAIRE Marie-Claude, PARIS Mireille, PAUL Gérard, PELESTOR Michel, PEREIRA Georges, REINAUDO Gilbert, SAGNIEZ Simone, SEJOURNE Daniel, SERY Marie José, SEVENIER Jean, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas (à partir du rapport n°5), VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean-Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
COUTON Marie-Rose a donné pouvoir à MANENT Michel
SAVORNIN Béatrice a donné pouvoir à GRANOUX Nellie

Etaient représentés :

BENOIT Gérard a donné pouvoir à VILLARD René
BONNAFOUX Jeanine a donné pouvoir à DOMINICI Pascale
BONZI Maryse a donné pouvoir à TRABUC Nicolas (à partir du rapport n° 5)
FONTAINE Sonia a donné pouvoir à ACCIAI Bruno
GONCALVES Gilles a donné pouvoir à PEREIRA Georges
MAGAUD Marie-José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
MOULARD Damien a donné pouvoir à SERY Marie-José
PIERI Bernard a donné pouvoir à KUHN Francis
SAÑCHEZ Pierre Bernard a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
SOLTANI Boulares a donné pouvoir à BLANC Michel
TOUSSAINT Carole a donné pouvoir à BONDIL Marc

Etaient excusés :

AUZET Guy, BALIQUE François, BASSET Françoise, BERTRAND Philippe, BOGHOSSIAN Alex, FIGUIERE Marie-José, FLORES Sylvain, ISOARD Christian, LAQUET Laura, PAUL Gilles, REBOUL Childéric, RICHAUD Véronique, RISSO Gilbert, UGHETTO Wendy, URQUIZAR Danièle

Le quorum est atteint.

REÇU EN PREFECTURE

le 04/11/2024

Application agréée E-legalite.com

Monsieur PEREIRA Georges, rapporteur, expose ce qui suit :

La communauté d'agglomération exerce la compétence enfance, petite enfance, et à ce titre, la gestion du Relais Petite Enfance (RPE) situé à Digne les Bains.
En 2021, la collectivité a obtenu l'agrément afin de développer un Relais Assistants Maternels Itinérant.

Le Conseil Départemental, via son service de Protection Maternelle et Infantile, accompagne les Relais Petite Enfance. Pour permettre le fonctionnement du RPE, le Conseil départemental apporte un soutien financier à la communauté d'agglomération.

Ce soutien se traduit par une subvention annuelle de 7 000 €, à titre de participation pour le financement du poste de l'Animatrice-Responsable du RPE. La subvention demandée pour l'année 2024 s'élève ainsi à 7 000€.

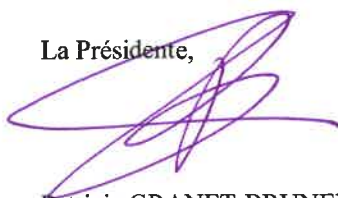
Ceci exposé, il vous est demandé :

- D'approuver l'opération et la demande de subvention,
- D'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer l'ensemble des documents s'y rapportant, et notamment le dossier de demande de subvention pour l'année 2024.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION
Après en avoir délibéré et procédé au vote
Approuve les propositions présentées
A l'unanimité
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Patricia GRANET-BRUNELLO



Le secrétaire de séance,



Patrick VIVOS

PUBLIE LE : 05 NOV. 2024

REÇU EN PREFECTURE

le 04/11/2024

Application agréée E-legalite.com